

DOSSIER DE PRESSE

2024

**LES COUPES BUDGÉTAIRES
DES PAYS DE LA LOIRE
DANS LES DOMAINES DE
L'AIDE AUX TERRITOIRES,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SANTÉ.**



**L'écologie
ensemble**

Solidaire & Citoyenne

SOMMAIRE

	DES COUPES DRASTIQUES ET UN MANQUE DE TRANSPARENCE AU DÉTRIMENT DES ENJEUX CLIMATIQUES ET SOCIAUX	1
1	ÉLÉMENTS POUR DÉCRYPTER LES COUPES DANS LE PROJET DE BUDGET RÉGIONAL 2025	2
2	DES COUPES BUDGÉTAIRES DRASTIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT, LES TERRITOIRES ET LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE	8
3	ENVIRONNEMENT : UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SACRIFIÉE DANS LE BUDGET 2025 DES PAYS DE LA LOIRE	10
4	TERRITOIRES : UN BUDGET 2025 QUI SIGNE LA FIN DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT ET DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES	16
5	SANTÉ : UN DÉSAVEU POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET POUR LES PLUS VULNÉRABLES DANS LE BUDGET 2025	18
	UN BUDGET REFLET D'UN CHOIX POLITIQUE INJUSTIFIÉ AU DÉTRIMENT DES PLUS VULNÉRABLES, DES GÉNÉRATIONS FUTURES, ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES DE LA RÉGION	19

DES COUPES DRASTIQUES ET UN MANQUE DE TRANSPARENCE AU DÉTRIMENT DES ENJEUX CLIMATIQUES ET SOCIAUX

Les 19 et 20 décembre prochain, la présidente de la région Pays de la Loire, la majorité régionale, souhaite faire voter un budget prévisionnel marqué par des coupes drastiques dans de nombreux secteurs clés, notamment ceux de l'environnement, de la santé et des territoires.

Cette initiative intervient dans un contexte d'incertitude nationale, suite à la chute du gouvernement Barnier et l'absence de vote du projet de loi de finances national. Malgré cela, Christelle Morançais persiste à imposer une réduction des dépenses régionales sans transparence ni concertation.

Le groupe Écologie Ensemble, avec le soutien du Printemps des Pays de la Loire, a demandé un report du vote budgétaire au premier trimestre 2025, pour garantir une meilleure visibilité et une concertation approfondie. Parallèlement, les deux groupes ont saisi la Cour régionale des comptes pour exiger une évaluation impartiale des choix budgétaires.

Malgré les critiques, la gestion de Christelle Morançais reste marquée par une approche autoritaire et une absence de concertation. Ce budget reflète des choix idéologiques néolibéraux, visant à privatiser les services publics et à réduire au maximum les dépenses publiques, au détriment des enjeux climatiques et sociaux majeurs.

1

ÉLÉMENTS POUR DÉCRYPTER LES COUPES DANS LE PROJET DE BUDGET RÉGIONAL 2025

La commission 5 se divise en 8 programmes : Biodiversité et littoral, Transition énergétique, Ressource en eau, Économie circulaire, Reconquête de l'eau (programme européen), Accompagnement territoires, Santé et territoires, Numérique

Chaque programme se voit attribuer chaque année, dans le budget prévisionnel, des autorisations d'engagement et des autorisations de programme. Les autorisations d'engagement correspondent aux dépenses liées au fonctionnement de la région, tandis que les autorisations de programme concernent les investissements. Ces autorisations constituent des enveloppes budgétaires permettant à la région d'engager des projets pour les années à venir.

Un budget prévisionnel inclut également les crédits de paiement, qui représentent les montants effectivement déboursés pour financer ces projets en cours d'année.

La différence majeure entre les autorisations et les crédits de paiement réside dans leur temporalité :

- Les autorisations sont des enveloppes budgétaires pour engager des dépenses, souvent planifiées sur plusieurs années.
- Les crédits de paiement reflètent les dépenses réelles effectuées dans l'année en cours.

Lorsque Christelle Morançais et sa majorité communiquent publiquement sur les chiffres budgétaires, ils utilisent systématiquement les crédits de paiement, minimisant ainsi la baisse drastique des autorisations de programme et d'engagement.



1

ÉLÉMENTS POUR DÉCRYPTER LES COUPES DANS LE PROJET DE BUDGET RÉGIONAL 2025

Cette stratégie masque les conséquences à long terme, notamment la réduction progressive de l'enveloppe budgétaire globale. Pour la commission 5, cette réduction s'inscrit dans une stratégie idéologique de diminution massive des dépenses publiques, menaçant directement l'environnement, la santé et les territoires.

Le groupe Écologie Ensemble a analysé les variations entre le BP 2024 et le BP 2025, en additionnant les autorisations d'engagement et de programme ainsi que les crédits de paiement en fonctionnement et en investissement.



2

DES COUPES BUDGÉTAIRES DRASTIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT, LES TERRITOIRES ET LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Pour la commission 5, intitulée « Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé », ce plan d'austérité prévoit une réduction drastique de presque 60 millions d'euros sur les dépenses d'investissement entre 2024 et 2025, soit une baisse de 56,19 %.

Une réduction équivalente s'observe sur les dépenses en fonctionnement entre 2024 et 2025 avec une diminution de 5,7 millions d'euros soit une chute de 46,78% par rapport au budget précédent.

Voir annexe 1 page 5 - Évolution des aides régionales aux territoires, à la transition écologique et à la santé : Budget 2024-2025

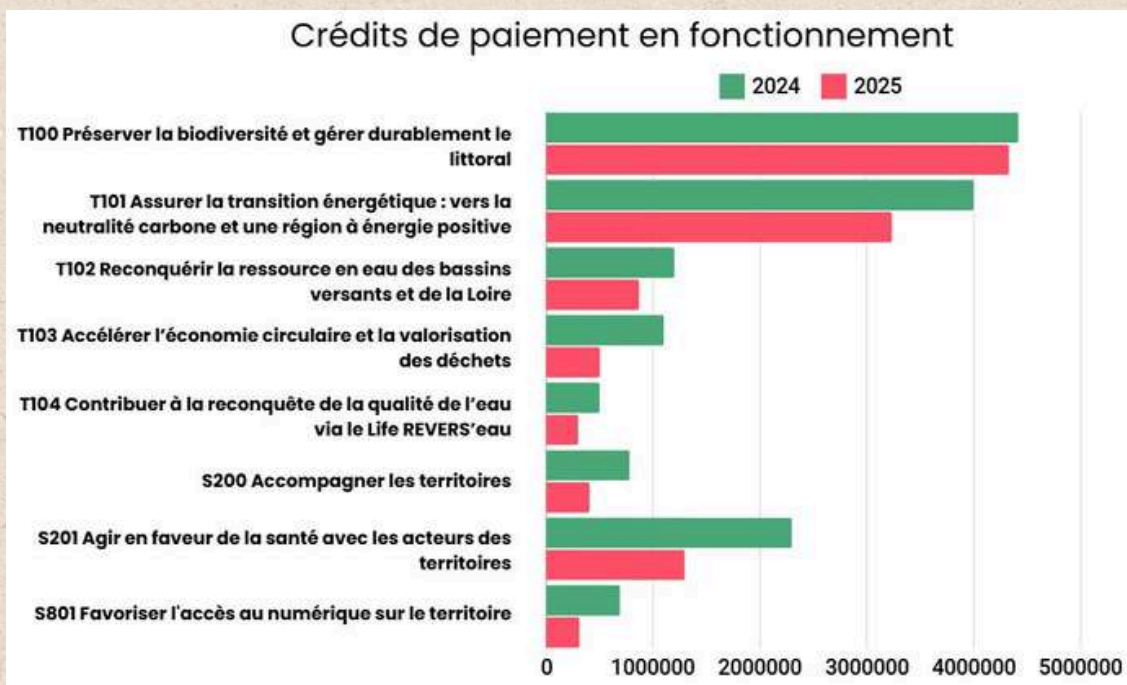
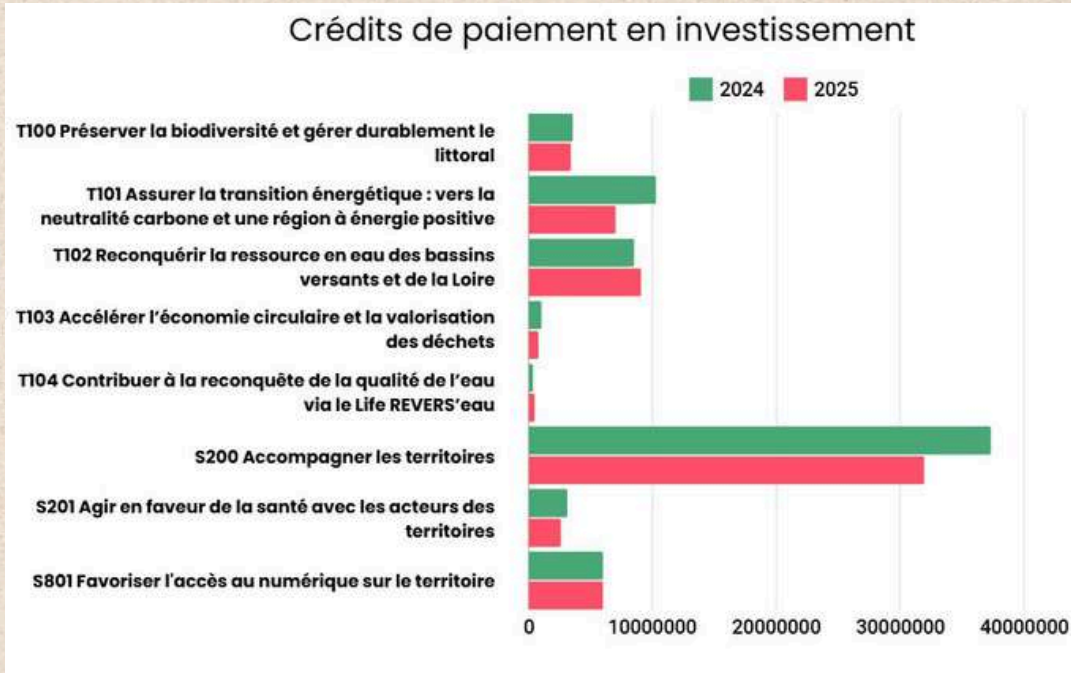
Voir annexe 2 page 6 - Variations des crédits de paiement en euros sur le BP 2024 et le BP 2025 (Chiffres généralement utilisé par la majorité)

Voir annexe 3 page 7 - Variations des crédits de paiement en pourcentage sur le BP 2024 et le BP 2025 (Chiffres généralement utilisé par la majorité)

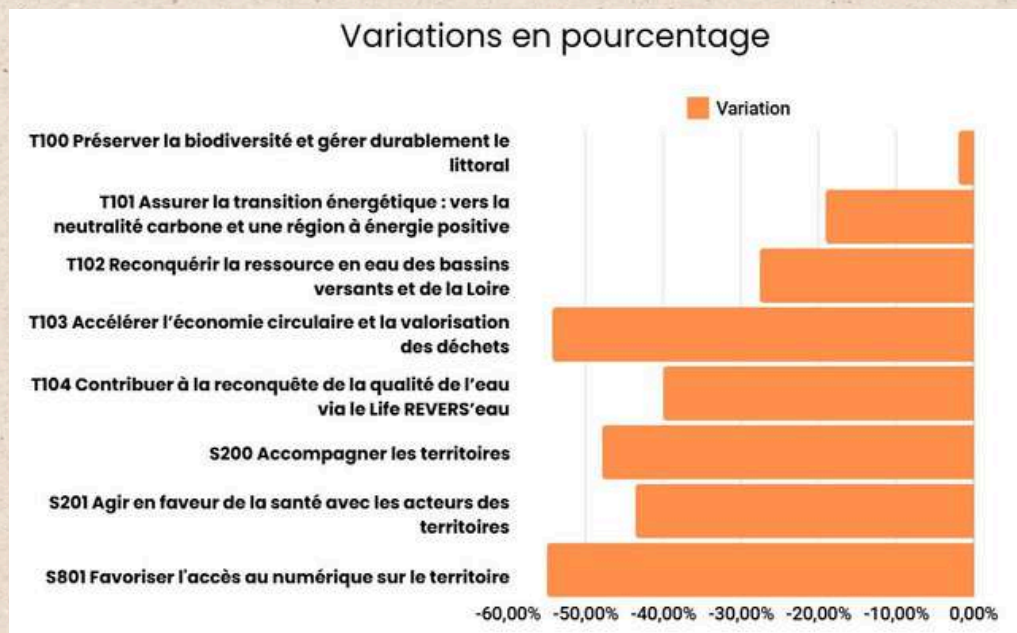
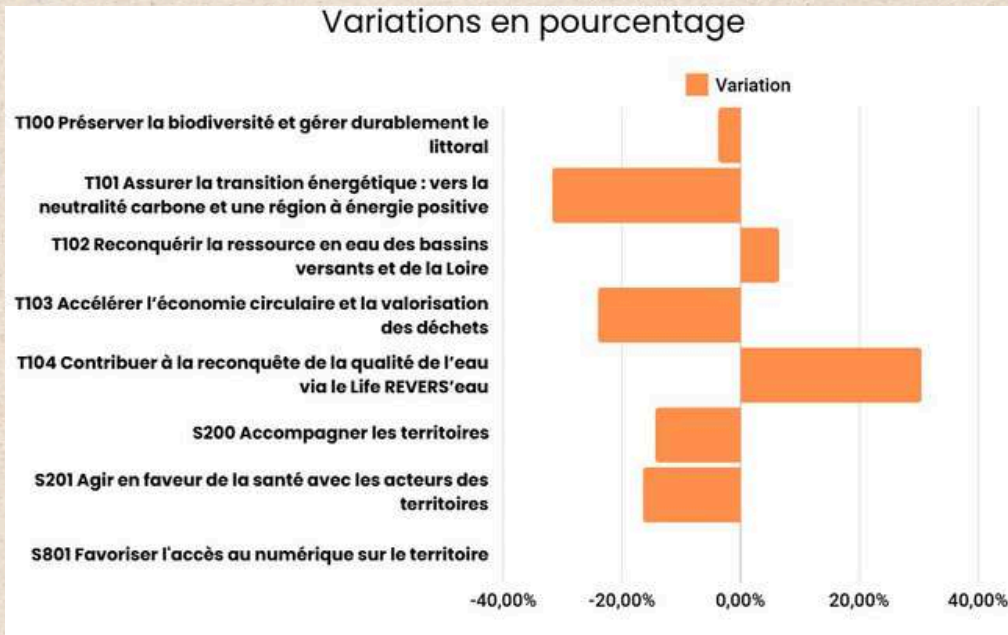
AIDES AUX TERRITOIRES, A LA TRANSITION ECOLOGIQUE, A LA SANTE	2024			2025			Evolution 2024-2025			
	AP (invest)	AE (fonct)	total	AP(invest)	AE (fonct)	total	AP (Invest)	AE (Fonct)	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
PRIORITE 3 : Promouvoir une écologie positive	40 179 560	7 617 685	47 797 245	17 032 000	5 008 336	22 040 336	-23 147 560	-2 609 349	-25 756 909	-53,89%
T100 Préserver la biodiversité et gérer durablement le littoral	5 155 000	3 778 000	8 933 000	2 072 000	3 922 000	5 994 000	-3 083 000	144 000	-2 939 000	-32,90%
T101 Assurer la transition énergétique	10 762 000	1 236 000	11 998 000	600 000	451 000	1 051 000	-10 162 000	-785 000	-10 947 000	-91,24%
T102 Reconquérir la ressource en eau des bassins versants et de la Loire	20 500 000	1 270 000	21 770 000	13 660 000	250 336	13 910 336	-6 840 000	-1 019 664	-7 859 664	-36,10%
T103 Accélérer l'économie circulaire et la valorisation des déchets	1 820 000	1 200 000	3 020 000		85 000	85 000	-1 820 000	-1 115 000	-2 935 000	-97,19%
T104 Contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau via le Life REVERS'eau	1 942 560	133 685	2 076 245	700 000	300 000	1 000 000	-1 242 560	166 315	-1 076 245	-51,84%
PRIORITE 4 : Territoires, efficacité et simplicité	65 359 100	3 567 000	68 926 100	28 983 500	1 582 000	30 565 500	-36 375 600	-1 985 000	-38 360 600	-55,65%
S200 Accompagner les territoires	61 259 100	563 500	61 822 600	27 483 500	205 000	27 688 500	-33 775 600	-358 500	-34 134 100	-55,21%
S201 Agir en faveur de la santé avec les acteurs des territoires	3 100 000	2 329 500	5 429 500	500 000	1 067 000	1 567 000	-2 600 000	-1 262 500	-3 862 500	-71,14%
S801 Favoriser l'accès au numérique sur le territoire	1 000 000	674 000	1 674 000	1 000 000	310 000	1 310 000	0	-364 000	-364 000	-21,74%
TOTAL	105 538 660	11 184 685	116 723 345	46 015 500	6 590 336	52 605 836	-59 523 160	-4 594 349	-64 117 509	-54,93%

ÉVOLUTION DES AIDES RÉGIONALES AUX TERRITOIRES, À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À LA SANTÉ : BUDGET 2024-2025

VARIATIONS DES CRÉDITS DE PAIEMENT EN EUROS SUR LE BP 2024 ET LE BP 2025 (CHIFFRES GÉNÉRALEMENT UTILISÉ PAR LA MAJORITÉ)



VARIATIONS DES CRÉDITS DE PAIEMENT EN POURCENTAGE SUR LE BP 2024 ET LE BP 2025 (CHIFFRES GÉNÉRALEMENT UTILISÉ PAR LA MAJORITÉ)



2

DES COUPES BUDGÉTAIRES DRASTIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT, LES TERRITOIRES ET LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Ce sont 17 règlements d'intervention que la majorité régionale s'apprête à abroger, dans l'ensemble de ces champs d'action, dont une grande partie ont été votés il y a moins de 3 ans, par cette même majorité.

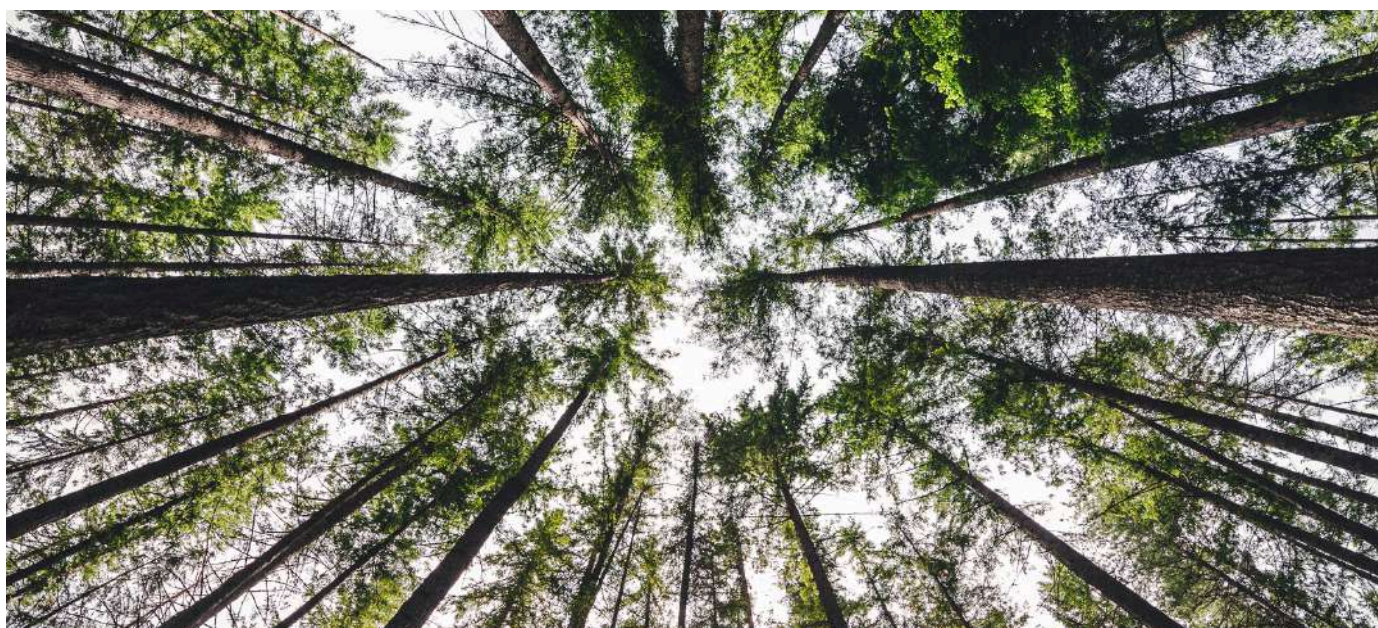
La majorité justifie ces coupes budgétaires en affirmant vouloir se recentrer sur les compétences propres de la Région. Pourtant, le législateur a confié aux régions le rôle de chef de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire depuis la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, avec des prérogatives explicites dans le champ de l'environnement et de l'aménagement.

Pour rappel, la région Pays de la Loire joue notamment un rôle central dans les domaines de :

ENVIRONNEMENT

La région est responsable de la planification écologique à travers le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

A ce titre, elle doit donner un cap et des moyens pour réduire les consommations d'énergie, s'adapter aux changements climatiques, développer les énergies renouvelables, prévenir et réduire les déchets, améliorer la gestion des ressources naturelles, protéger la biodiversité dont les sites Natura 2000 (depuis la loi 3DS (2022)).



2

DES COUPES BUDGÉTAIRES DRASTIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT, LES TERRITOIRES ET LA SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

TERRITOIRES

La région est responsable de la planification spatiale à travers le SRADDET (document opposable), elle a en charge l'aménagement durable régional et à ce titre elle doit favoriser le développement équilibré des infrastructures et réseaux, des solutions de mobilité, des projets de logement adaptés aux besoins locaux, et permettre la cohésion régionale et l'égal accès aux services publics sur l'ensemble de son territoire.

SANTÉ

La région joue un rôle actif dans les formations paramédicales, la lutte contre les déserts médicaux et la santé environnementale.

Elle peut accompagner des initiatives préventives pour réduire les risques sanitaires liés aux crises climatiques et participer à améliorer l'accès aux soins dans les zones rurales.

Face aux risques de carences que prend la Présidente de Région à travers ce projet de budget, le groupe Écologie Ensemble s'engage à rendre visibles les conséquences des coupes budgétaires prévues pour la commission 5, en informant clairement les citoyens et les acteurs concernés. Cette démarche de transparence s'oppose aux pratiques de la majorité.



3

Environnement : une politique de transition écologique sacrifiée dans le budget 2025 des Pays de la Loire

Le projet de budget de Christelle Morançais sabre littéralement les politiques régionales en faveur de la transition écologique. L'environnement perdrait 22,8 millions d'euros entre 2024 et 2025 des dépenses en investissement et 3,8 millions d'euros en fonctionnement soit une chute de 57,08% et 43,20% de ces budgets.

Voir annexe 4 page 11 - Analyse des évolutions budgétaires 2024-2025 :
Impact sur les programmes d'aide régionale



Pour la biodiversité et le littoral, la baisse en investissement est de 3 millions d'euros, soit 59,80%.

Cela se traduit notamment par :

- la suppression des “Contrat Nature”, qui permettait de financer des actions en faveur de la biodiversité et de l’adaptation climatique dans les intercommunalités
- l’arrêt de l’appel à expérimentations “Espaces ligériens en libre évolution” pourtant lancé en septembre 2024,
- l’arrêt du soutien à la gestion durable du littoral, alors que notre région est soumise à une exposition forte aux risques littoraux et a subi l’un des évènements extrêmes littoraux le plus traumatique de France avec Xynthia en 2010, dont le bilan pour rappel était de 53 morts et plus de milliards d’euro.

AIDES AUX TERRITOIRES, A LA TRANSITION ECOLOGIQUE, A LA SANTE

	2024			2025			Evolution 2024-2025				
	AP (invest)	AE (fonct)	total	AP(invest)	AE (fonct)	total	AP (Invest)	AE (Fonct)	Total	%	
							%	%	%	%	
PRIORITE 3 : Promouvoir une écologie positive	40 179 560	7 617 685	47 797 245	17 032 000	5 008 336	22 040 336	-23 147 560	-2 609 349	-25 756 909	-34,25%	-53,89%
T100 Préserver la biodiversité et gérer durablement le littoral	5 155 000	3 778 000	8 933 000	2 072 000	3 922 000	5 994 000	-3 083 000	144 000	-2 939 000	3,81%	-32,90%
T101 Assurer la transition énergétique	10 762 000	1 236 000	11 998 000	600 000	451 000	1 051 000	-10 162 000	-785 000	-10 947 000	-63,51%	-91,24%
T102 Reconquérir la ressource en eau des bassins versants et de la Loire	20 500 000	1 270 000	21 770 000	13 660 000	250 336	13 910 336	-6 840 000	-1 019 664	-7 859 664	-80,29%	-36,10%
T103 Accélérer l'économie circulaire et la valorisation des déchets	1 820 000	1 200 000	3 020 000		85 000	85 000	-1 820 000	-1 115 000	-2 935 000	-100,00%	-97,19%
T104 Contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau via le Life REVERS'eau	1 942 560	133 685	2 076 245	700 000	300 000	1 000 000	-1 242 560	166 315	-1 076 245	124,41%	-51,84%

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025 : IMPACT SUR LES PROGRAMMES D'AIDE RÉGIONALE

3

Environnement : une politique de transition écologique sacrifiée dans le budget 2025 des Pays de la Loire

Cette réduction mettrait en danger les initiatives locales pour protéger les espaces naturels et restaurer la biodiversité, essentiels pour lutter contre l'effondrement des écosystèmes. Ces décisions priveraient également les collectivités locales et les associations de moyens financiers pour la mise en œuvre de projets (plantations, restaurations, infrastructures vertes, moyens humains...).

Pour la transition énergétique, la chute de presque 10 millions d'euros en investissement est massive, soit une perte de -94,40% de l'enveloppe. Les dépenses en fonctionnement baissent de 785 000 euros, soit -63,50%.

C'est un désengagement total qui, au regard des responsabilités de la région en matière de climat et d'énergie, pourrait être qualifié de véritable carence fautive, que ce soit en matière d'atténuation des changements climatiques, de lutte contre la précarité énergétique ou de développement des énergies renouvelables.



Ces coupes se traduisent par :

- la suppression des Aides régionales aux économies d'énergie pour les particuliers (AREEP), qui avaient déjà été divisés par 4 par la majorité actuelle depuis 2017. L'arrêt de ce dispositif d'aide pour la rénovation énergétique des ménages modestes va dans le sens inverse de l'histoire quand le chauffage dans l'habitat constitue l'un des postes principaux d'émissions de gaz à effet de serre et de précarité énergétique en pays de la Loire.

3

Environnement : une politique de transition écologique sacrifiée dans le budget 2025 des Pays de la Loire

- l'arrêt des appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments
- l'arrêt de tous les dispositifs d'aide à l'investissement dans les nouvelles motorisations (BioGNV par exemple)
- l'arrêt de toutes les aides aux développements des énergies renouvelables, alors que la région s'est pourtant fixée un cap de neutralité carbone, de sorties des énergies fossiles d'ici 2050, avec un mix d'énergies renouvelables à développer, détaillé dans le SRADET.



Pour la ressource en eau, la diminution est d'abord pour les dépenses en fonctionnement avec une chute de -80,30% de l'enveloppe par rapport au budget 2024, soit 1 million d'euros en moins. On observe une baisse de 33,40% pour les dépenses en investissement correspondant à presque 7 millions d'euros. Ces coupes affaiblissent les capacités de gestion partagée des ressources hydriques et augmentent les risques d'inondations et de sécheresses.

3

Environnement : une politique de transition écologique sacrifiée dans le budget 2025 des Pays de la Loire

- le retrait de la Région des Pays de la Loire de l'Établissement public Loire, qui est une structure de coordination entre collectivités autour du fleuve, de sa gestion, des risques d'inondations et d'étiage. Cette décision, en plus d'être hautement symbolique, illustre l'ignorance de la majorité régionale des fonctionnements écosystémiques. Faut-il lui rappeler que la Loire ne démarre pas à Montsoreau ?
- l'arrêt des actions d'éducation environnementale
- un grand flou sur la mise en oeuvre du plan Eau de la région voté en 2023, qui prévoyait du soutien à de l'innovation, à l'économie en eau, à la baisse de l'usage des phytosanitaires...



Pour l'économie circulaire, la prévention et gestion des déchets, c'est un abandon total. Les baisses sur les enveloppes s'élèvent à -95,30% en investissement et -92,90% en fonctionnement, respectivement une diminution de 1,7 millions d'euros et 1,1 millions d'euros. Pour nous, cette destruction de la politique régionale économie circulaire et déchets contrevient aux engagements de la région en matière de gestion et prévention des déchets.

3

Environnement : une politique de transition écologique sacrifiée dans le budget 2025 des Pays de la Loire

Cela signifie notamment :

- l'arrêt du dispositif de soutien aux "Équipements structurants pour la gestion des déchets", incluant le recyclage et le réemploi, alors que les sites d'enfouissement de la région arrivent à échéance et que les volumes de déchets peinent à baisser
- l'arrêt des aides à l'innovation en matière d'économie circulaire, de réemploi, de recyclage, alors que c'est un secteur créateur d'emplois locaux non délocalisables

Derrière ces décisions de supprimer des pans entiers de la politique régionale en matière de transition écologique, ce sont des centaines d'emplois qui sont menacés directement et indirectement.

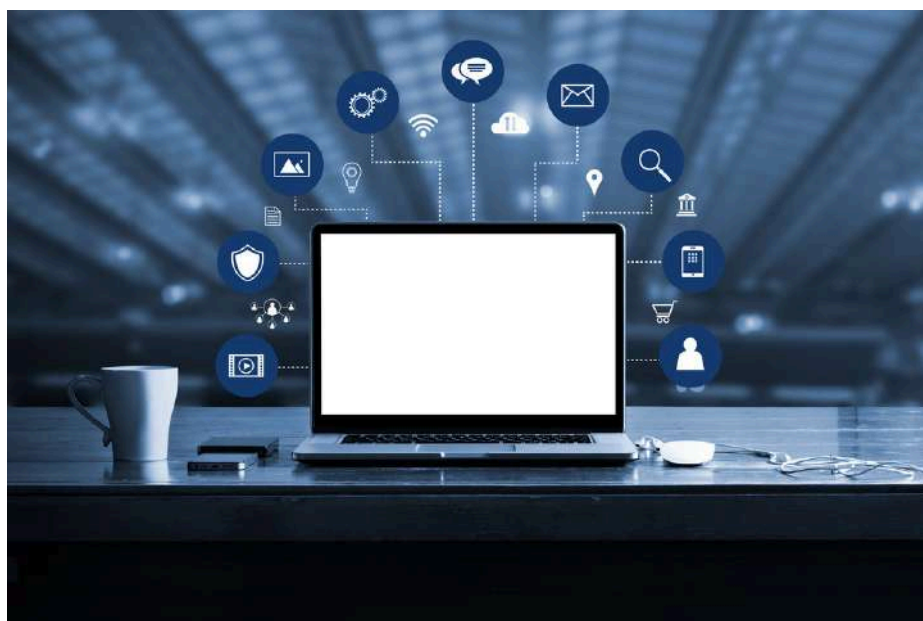
C'est également le travail, et l'engagement des agents régionaux pour faire avancer les politiques environnementales depuis des années des agents du conseil régional qui sont méprisés.

En sabrant ainsi les budgets dans le champ environnemental, la majorité régionale voudrait réduire la région à un rôle d'animation, quand le législateur et l'ensemble des acteurs de la région attendent d'elle qu'elle fournisse les moyens pour orchestrer la transition écologique des Pays de la Loire. A travers ce budget anti-écologique, Christelle Morançais engage sa responsabilité pleine en entière dans l'inaction écologique de la région.

4

TERRITOIRES : UN BUDGET 2025 QUI SIGNE LA FIN DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT ET DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES

Concernant les aides aux territoires, le budget 2025 de Christelle Morançais prévoit une baisse des investissements de 33,7 millions d'euros par rapport à 2024, soit une diminution de -55,10%. Les dépenses en fonctionnement, quant à elles, diminuent de 63,60% soit 358 milles euros. Cette décision affaiblirait immédiatement les collectivités locales, notamment les communes les moins dotées en ingénierie, notamment les plus petites ou les rurales, qui peinent déjà à développer leurs projets.



Ces coupes se déclinent notamment via :

- l'arrêt du Fonds de soutien à l'ingénierie territoriale, qui s'adressait aux plus petites collectivités d'un appui technique essentiel et alors que la majorité régionale l'avait reconduite en 2022,
- l'arrêt du fonds Pays de la Loire investissement communal, qui vise à aider les communes dans des projets qui contribuent aux objectifs de la région,
- l'arrêt du fonds de revitalisation des centres villes en Pays de la Loire
- l'arrêt du fonds de soutien action coeur de ville et contrat de ville Pays de la Loire.

4

TERRITOIRES : UN BUDGET 2025 QUI SIGNE LA FIN DE LA POLITIQUE RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT ET DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES

Concernant le soutien à l'aménagement numérique, l'investissement est simplement coupé avec des autorisations de programme de 0 euros prévues pour 2025. Les dépenses en fonctionnement baissent de 364 milles euros soit -54% de l'enveloppe. Les territoires ruraux, déjà touchés par une fracture numérique, verront leurs projets ralentis. Cette réduction compromet les efforts pour réduire les inégalités et la fracture numériques.

La Région Pays de la Loire s'érigeait déjà comme une région "à la traîne" en matière de politique régionale d'aménagement du territoire, en témoigne son retard dans l'adoption de son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Aujourd'hui, avec la division par deux de l'aide aux territoires, cela sonne le glas de tout espoir d'un aménagement régional durable, équilibré et équitable. Ce sont aussi les capacités des communes et intercommunalités à mettre en œuvre leurs projets qui s'en trouveront réduites voire empêchées.

5

SANTÉ : UN DÉSAVEU POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET POUR LES PLUS VULNÉRABLES DANS LE BUDGET 2025

Parmi les coupes drastiques opérées par Christelle Morançais dans le budget 2025 de la Région, le domaine de la santé est particulièrement concerné avec une baisse de 2,6 millions d'euros en investissement, soit une chute -83,90% par rapport au budget 2024. Les dépenses en fonctionnement baisse de 1,2 millions d'euros soit une diminution de 54,20% de l'enveloppe.

Ces décisions se traduisent par :

- la suppression de l'aide régionale aux Maisons de santé pluriprofessionnelles (votées jusqu'en 2022)
- la suppression des aides aux centres de santé pluriprofessionnels (votées en sept 2022)
- la suppression du fonds d'aide d'urgence pour les professionnels de santé (sept 2022)
- la suppression du fonds régional d'accompagnement à l'innovation en santé (sept 2020)
- l'arrêt des subventions aux équipements hospitaliers
- l'arrêts des subvention à la prévention et observation en santé, et aux centres de ressources en santé

Si la santé n'est pas une compétence obligatoire de la région, cette coupe sèche et brutale intervient dans un contexte de grande souffrance du secteur médical. Cette décision de désengagement est un véritable désaveu de la part de la majorité régionale qui s'était pourtant engagée à participer à la lutte contre les déserts médicaux, qui avait fait de la santé une promesse de campagne, et qui a signé l'an passé aux côtés de l'Etat un plan régional santé environnement.

Ces décisions vont limiter fortement les possibilités d'amélioration de l'accès aux soins, et s'inscrivent dans une situation régionale extrêmement inquiétante, que ce soit en matière de soins en santé mentale, des urgences, de la couverture en spécialistes, de l'équité d'accès aux soins...

UN BUDGET REFLET D'UN CHOIX POLITIQUE INJUSTIFIÉ AU DÉTRIMENT DES PLUS VULNÉRABLES, DES GÉNÉRATIONS FUTURES, ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES DE LA RÉGION

Ces baisses ne sont pas des ajustements budgétaires neutres : elles touchent directement les services essentiels tels que la santé, la gestion des ressources naturelles, le développement des territoires, la lutte contre les changements climatiques.

Le modèle idéologique de la majorité privilégie les économies immédiates au détriment de l'avenir, hypothéquant des investissements stratégiques pour les générations futures.


Le groupe Écologie Ensemble appelle à réorienter les priorités budgétaires vers une transition écologique et solidaire, seule réponse adaptée aux enjeux sociaux et climatiques actuels.

Ces baisses budgétaires affectent directement les services essentiels : accès aux soins, protection de l'environnement, lutte contre les inégalités territoriales et adaptation au changement climatique.

En réduisant les autorisations, la majorité hypothèque l'avenir des Ligériens, mettant en péril les projets de long terme.

CONTACT

 **VICTOR.MARION@PAYSDELALOIRE.FR**

 **06 78 78 38 13**

ELU.E.S

ELSA RICHARD ET WILLIAM AUCANT,

MEMBRES DE LA COMMISSION 5 DU GROUPE ÉCOLOGIE ENSEMBLE.



merci